



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



14 décembre 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle, portant sur le budget, dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le quatorze décembre deux-mille quinze (14 décembre 2015) à dix-neuf heures trente (19 h 30) heure à laquelle étaient présents et formant quorum :

MM Le conseiller Claude Nantel
Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Patrice Charrette
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Gaétan Marier

Est absent : M. Le conseiller Claude Labonté

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 7 décembre 2015.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

4. RÉS. 303.12.2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTION DU BUDGET
14 DÉCEMBRE 2015
À 19 H 30**

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Allocution du maire**
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Prévisions budgétaires**
 - 7.1. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016;
 - 7.2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018;



8. Période de questions et réponses
9. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée

5. ALLOCUTION DU MAIRE

Le maire fait la lecture de son allocution en rapport avec les prévisions budgétaires 2016 :

Les principales réalisations de 2015 ont été présentées dans mon rapport sur la situation financière publié dans *l'Info municipale* du 2 décembre dernier, ainsi que dans le journal L'Information du Nord. Les principaux dossiers à venir en 2016 se résument ainsi :

- **Plan de revitalisation du noyau villageois** : Suite à la réalisation des travaux de contournement par le ministère des Transports du Québec (MTQ), le noyau villageois a également fait l'objet de rénovations majeures au cours des dernières années. De ces travaux, la signalisation et l'éclairage restent à être finalisés en 2016.
- **Plan d'action pour la diversification économique** : Des mesures ont été adoptées pour favoriser l'implantation de commerces d'alimentation moyenne ou grande surface et d'hébergement hôtelier.
- **Plan de renouvellement des infrastructures dans le cadre de la TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Québec)** :
Ce programme nous permettra de procéder au remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont, de remplacer un émissaire pluvial problématique sur la rue du Moulin et de procéder à diverses améliorations du réseau d'aqueduc et du pavage à certains endroits.
- **Environnement** : Plusieurs dossiers seront traités en cours d'année, dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques et plusieurs autres.
- **Tourisme, loisirs et famille** : Réalisation de certaines actions suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés. Réalisation de différents projets à la demande de citoyens et embauche d'une ressource additionnelle pour la mise sur pied d'activités de loisirs pour toute la population labelloise.

BUDGET 2016

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0.6592 \$ à 0.6724 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel. Le taux des taxes de services d'aqueduc augmente légèrement, mais sera compensé par une baisse équivalente du taux des taxes de services d'égout. La taxe sur les matières résiduelles et celle sur l'environnement demeureront elles aussi les mêmes qu'en 2015. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes augmentera très légèrement.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets dont divers supports financiers aux organismes communautaires qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.



Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration

Ce budget prévoit la poursuite de la publication de *L'Info municipale*, très appréciée de la population et une aide au branchement à l'Internet haute vitesse dans certains secteurs de la Municipalité pour une troisième année.

Les efforts réalisés par la Municipalité au maintien de la clinique médicale à Labelle sont reconduits et une aide appréciable sera encore accordée à la Chambre de commerce de Labelle afin de lui donner la possibilité de bien s'implanter et de réaliser divers projets.

Sécurité publique et protection incendie

Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2016, permettra de continuer les visites de prévention à domicile par les pompiers, en conformité avec le schéma de couverture de risques, et pour lesquelles nous continuons toujours à recevoir d'excellents commentaires de nos citoyens. Le Service poursuivra la réalisation de plans d'intervention pour les édifices publics et commerciaux. Dès le début de l'année, un nouveau chef entrera en fonction.

Travaux publics

De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Des investissements qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisations, on y retrouve, entre autres, le remplacement d'un véhicule 10 roues, l'évaluation de l'acquisition d'une pelle mécanique et l'éclairage sous le pont Joseph-Commandant

Le nouveau programme de la taxe sur l'essence et sur la contribution du Québec permettra également de procéder au remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont, de remplacer un émissaire pluvial problématique sur la rue du Moulin et de procéder à diverses améliorations du réseau d'aqueduc et du pavage à certains endroits.

La Municipalité est encore à étudier la possibilité de relocaliser ou de rénover le garage municipal afin que celui-ci satisfasse davantage les besoins du Service des travaux publics pour les années à venir.

Aménagement et urbanisme

Afin de donner un meilleur accès à la rivière, le terrain acquis en 2015 sur le chemin du Moulin, près de la limite de La Conception, sera mis en valeur et une descente accessible et sécuritaire y sera aménagée. Un accent a également été mis au budget afin d'assurer un entretien des infrastructures existantes.

Une refonte de la réglementation d'urbanisme devant être entreprise en 2017. Comme ces travaux nécessitent un investissement considérable, une provision a été prévue en 2016 afin de mieux répartir le coût de ces travaux.



Environnement

En 2016, nous continuons dans le même sens qu'entrepris depuis 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs. La Municipalité ayant procédé en 2015 à l'adoption d'un règlement obligeant le remplacement des puisards et d'un autre autorisant une aide financière à cet effet, une attention sera portée sur le respect de ceux-ci.

Loisirs, culture et famille

Le budget 2016 tient compte des actions mises en place suite à l'adoption de la politique familiale, Municipalité amie des aînés. Ainsi, en plus des activités régulières, la participation financière à des cours de natation pour les enfants du préscolaire et la fête familiale, ayant été un franc succès, sont maintenus encore cette année.

L'entente avec le parc du Mont-Tremblant afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, ayant aussi connu une grande popularité, est également reconduite.

Suite à l'installation du dôme et des rénovations majeures au centre communautaire en 2014, certains travaux restent à réaliser afin d'offrir des équipements de qualité supérieure à nos citoyens.

À la demande de la Maison des jeunes de Labelle, des sommes ont été réservées pour l'aménagement d'un parc de planche à roulettes (skate-park). Un terrain de pétanque sera également aménagé au parc des Cheminots.

Enfin, afin d'organiser des activités pour les citoyens de tous les âges, une ressource sera embauchée à raison de 14h/ semaine.

Bibliothèque

Le budget 2016 servira à assurer le maintien du développement de notre collection de livres pour la garder aux normes. La réfection de la toiture du bâtiment est également prévue.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opérations respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc et égout

La tarification pour les services d'aqueduc sera de 259 \$ par logement. C'est une hausse de 25 \$, mais celle-ci sera compensée par une baisse de 28 \$ pour les services d'égout passera à 183 \$ par logement.

Afin de rencontrer les exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, des compteurs d'eau devront être installés dans les ICI (industries, commerces et institutions) et dans 20% des résidences.



Matières résiduelles

L'année 2016 sera la première année d'une collaboration avec la Municipalité de La Minerve qui procèdera à la collecte et au transport des matières résiduelles sur le territoire de Labelle. Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables.

À noter qu'il n'y aura qu'une seule collecte de gros rebuts en 2016 et que ce sera **la dernière**. Tous les objets volumineux devront être transportés à un écocentre sur le territoire de la MRC ou à la RIDR à Rivière-Rouge. Aucun terrain sur le territoire de Labelle n'étant autorisé à recevoir de tels objets, la Municipalité verra à prendre les recours nécessaires contre tous les contrevenants. La récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques se fera directement au garage municipal (ou aux différents écocentres de la MRC ou l'écocentre de la RIDR). La taxe pour les matières résiduelles demeurera à 156 \$. Notre association avec La Minerve et notre bonne performance en ce qui concerne la récupération, nous ont permis de maintenir ce taux alors que certaines autres municipalités ont eu à subir des hausses substantielles.

Il est donc encore très important de mentionner qu'il faut continuer à réduire l'enfouissement, car c'est payant pour nous et pour l'environnement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction. À ce titre, veuillez noter que la disposition de matériaux au site de la RIDR à Rivière-Rouge est **gratuite** pour les citoyens de Labelle (équivalent d'une remorque 4' X 8'). Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient, encore cette année, de recevoir des redevances du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et réduiraient notre facture des matières résiduelles. La Municipalité vous invite donc à rapporter vos sapins de Noël au garage municipal dans la semaine du 4 janvier prochain afin qu'ils soient récupérés.

Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2016, de 352 560 \$. Répartie sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux est fixé à 0,0860 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation par rapport à 0,0942 \$ en 2015.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)

Cette taxe, établie à 0,0218 \$ du 100 \$ d'évaluation, sert au remboursement de règlements d'emprunt comprenant l'acquisition d'un camion 10 roues en 2013 et d'équipements de déneigement (règlement numéro 2012-222), l'aide financière au Manoir Labellois (règlement numéro 2012-211), le remboursement d'une partie des travaux réalisés sur la rue du Collège en 2011 (règlement 2011-202), l'acquisition d'un camion autopompe (règlement 2009-170), des travaux au village et à la caserne (règlement no. 93-138), l'achat des camions d'incendie et de benne en 2003 (règlement no. 2003-78 et 2003-79). Pour 2016, le montant à rembourser totalise 86 913 \$ par rapport à 86 588 \$ pour 2015.

On retrouvera au service de la dette, les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont financés à l'intérieur même du budget général.



IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

Bien que le taux de la taxe foncière augmente de 2%, le fait que les taxes de services, le remboursement de la dette, la Sûreté du Québec et la taxe sur l'environnement, diminuent globalement de 3,8%, fait en sorte que l'impact sur le compte de taxes sera très modeste.

À titre d'exemple, le compte de taxe d'une résidence, avec tous les services, d'une valeur de cent-quatre-vingt-mille dollars (180 000 \$), soit l'évaluation moyenne des propriétés de la Municipalité, augmentera de 13,19 \$, soit 0,64%, et de 8,97 \$ pour une propriété non desservie, soit 0,57%, ce qui est inférieur à l'indice des prix à la consommation.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil, ainsi que le document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2016, seront, en outre, présentés et disponibles sur notre site Internet et, pour ceux qui le désirent, à la Municipalité.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2016. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Le maire, Gilbert Brassard

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

7.1 RÉS. 304.12.2015 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
 APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 résumées comme suit :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
	Budget 2016	Budget 2015	Variation
Revenus			
Taxes	4 297 825 \$	4 204 711 \$	93 114 \$
Paiement tenant lieu de taxes	130 600 \$	131 180 \$	(580 \$)
Autres revenus de sources locales	640 316 \$	541 739 \$	98 577 \$
Transferts gouvernementaux	182 645 \$	196 559 \$	(13 914 \$)
Total des revenus	5 251 386 \$	5 074 189 \$	177 197 \$
Dépenses			
Administration générale	816 421 \$	778 735 \$	37 686 \$
Sécurité publique	574 993 \$	575 429 \$	(436 \$)
Transport	1 253 061 \$	1 198 971 \$	54 090 \$
Hygiène du milieu	836 300 \$	739 159 \$	97 141 \$
Santé et bien-être	16 000 \$	16 000 \$	0 \$
Urbanisme et développement	283 032 \$	321 348 \$	(38 316 \$)
Loisirs et culture	832 463 \$	751 930 \$	80 533 \$
Frais de financement	140 105 \$	142 391 \$	(2 286 \$)
Total des dépenses	4 752 375 \$	4 523 963 \$	228 412 \$
Autres activités financières	298 676 \$	332 232 \$	(33 556 \$)
Excédent des activités financières avant affectations	200 335 \$	217 994 \$	(17 659 \$)



Affectations			
aux activités d'investissement	0 \$	0 \$	0 \$
à l'excédent accumulé affecté	(124 820 \$)	(8 566 \$)	(116 254 \$)
aux fonds réservés - développement	294 143 \$	188 145 \$	105 998 \$
au fonds de roulement	31 012 \$	38 415 \$	(7 403 \$)
Total des affectations	200 335 \$	217 994 \$	(17 659 \$)
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	0 \$

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Budget 2016	Budget 2015	Variation
Dépenses d'immobilisation			
Administration générale	40 000 \$	67 310 \$	(27 310 \$)
Sécurité publique	20 150 \$	3 950 \$	16 200 \$
Transports	362 300 \$	542 159 \$	(179 859 \$)
Hygiène du milieu	330 000 \$	177 445 \$	152 555 \$
Urbanisme et développement	24 200 \$	159 135 \$	(134 935 \$)
Loisirs et culture	420 275 \$	88 845 \$	331 430 \$
Total dépenses d'immobilisation	1 196 925 \$	1 038 844 \$	158 081 \$
Financement			
Emprunt à long terme	310 565 \$	200 333 \$	110 232 \$
Affectation activités de fonctionnement	0 \$		0 \$
Affectation fonds réservés	332 300 \$	120 835 \$	211 465 \$
Affectation fonds non réservés	229 060 \$	167 675 \$	61 385 \$
Financement par le pacte rural	0 \$	15 000 \$	(15 000 \$)
Financement par diverses subventions	325 000 \$	535 001 \$	(210 001 \$)
Total du financement	1 196 925 \$	1 038 844 \$	158 081 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	- \$

Que la secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Claire Coulombe, soit autorisée à transmettre lesdites prévisions budgétaires au ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire et de signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, tout document requis.

Adoptée

7.2 RÉS. 305.12.2015 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
 APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 se résumant comme suit:



PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS				
Service	Description	2016	2017	2018
Administration				
	Ordinateurs	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
	Module Engagements de PG MegaGest	2 500 \$		
	Revêtement de plancher à l'hôtel de ville	25 000 \$		
	Parapet du toit de l'hôtel de ville	9 000 \$		
Incendie				
	Divers équipements de combat	4 400 \$		
	Fenêtres et portes de la caserne	15 750 \$		
Transport				
	Garage municipal		1 000 000 \$	
	Asphaltage, réfection et rechargement de divers chemins		511 000 \$	
	Remplacement de véhicules - 10 roues	175 000 \$		
	Pelle mécanique	132 300 \$		
	Douche au garage municipal	10 000 \$		
	Réparation de fissures sur divers chemins	20 000 \$		
	Éclairage sous le pont Joseph-Commandant	25 000 \$		
Hygiène du milieu				
	Aqueduc au Pont Joseph-Commandant	200 000 \$		
	Programme de détection et de réparation de fuites	100 000 \$	30 000 \$	
	Remplacement d'un émissaire d'égout pluvial	25 000 \$	95 000 \$	
	Appareil d'écoute au sol (détection de fuite d'eau potable)	5 000 \$		
Urbanisme et développement				
	Bureau d'accueil touristique - climatisation, plancher et asphaltage d'une partie du stationnement	24 200 \$		
Loisirs et culture				
	Rénovation du centre communautaire	334 215 \$		
	Parc de planche à roulettes	25 000 \$		
	Équipement de sonorisation pour les salles	7 450 \$		
	Réfection de la statue du Curé-Labelle	8 925 \$		
	Bacs à récupération	5 100 \$		
	Tables de pique-nique	3 000 \$		
	Mise à niveau de la génératrice du centre communautaire	10 000 \$		
	Vaisselle pour la salle Wilfrid-Machabée	3 780 \$		
	Réfection de la toiture de la bibliothèque	20 000 \$		
	Fontaine d'eau	1 340 \$		

Adoptée

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES



9. **RÉS. 306.12.2015** **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 49.

Adoptée

_(original signé)_____

Gilbert Brassard
Maire

_(original signé)_____

Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière/ directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_(original signé)_____

Gilbert Brassard
Maire